



WWF for a living planet®

**TERMES DE REFERENCE DE L'ETUDE DIAGNOSTIQUE ET
PROSPECTIVE DE LA FILIERE HUILE DE PALME DANS LA ZONE
DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE
CENTRALE (CEEAC)**

Le Fonds Mondial pour la Nature (WWF) cherche à conclure une mission de consultation pour la réalisation d'une étude diagnostique et prospective régionale sur la filière huile de palme dans la zone CEEAC.

1. Contexte et justification

Les pays du bassin du Congo font face à de multiples défis parmi lesquels figurent : la nécessité de réduire la pauvreté, le besoin d'une croissance économique forte et de garantir la sécurité alimentaire, tout en maintenant les capacités de production de biens et services écosystémiques de leurs environnements, et en particulier de leurs forêts. Le secteur agricole constitue une importante source de richesse. Il contribue à hauteur de 21% à la formation du Produit Intérieur Brut régional. Les cultures vivrières représentent plus de 45% du PIB agricole, contre 25% pour les cultures industrielles, 15% pour l'élevage et la pêche et 20% pour la foresterie. Les produits de cueillette, notamment les produits forestiers non ligneux constituent une source inestimable d'alimentation des populations. Le potentiel agricole de l'Afrique Centrale figure au premier plan des richesses du continent. Région charnière du continent, l'Afrique Centrale, à travers le bassin du Congo, détient 19% des forêts tropicales du monde. La région dispose en outre de : 1773 km³ de ressources en eaux renouvelables ; 261 millions de terres arables ; et 135,5 millions de pâturage, encore largement sous exploités. A cela s'ajoute une diversité de zones agro-écologiques favorables à une large gamme de productions agricoles telle que la production de l'huile de palme.

Au mois de septembre 2013, le WWF a été convié à un atelier organisé à Douala par la CEEAC pour l'examen et la validation du Programme Régional d'investissement Agricole pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PRIASAN). Les conclusions de l'atelier ont fait état, pour la composante relative à la promotion des filières stratégiques pour la sécurité alimentaire, de la nécessité d'une collaboration entre la CEEAC et le WWF pour la formulation d'un plan stratégique de promotion de la filière huile de palme dans la zone CEEAC. Ainsi donc, conformément à sa politique de conservation initiée dans le cadre de son programme régional sur la filière huile de palme et sur la base des recommandations issues de l'atelier de Douala, une délégation de WWF a été reçue le 22 mai 2014 par le Secrétaire Général de la CEEAC. Cette rencontre a permis aux deux institutions d'aborder la question relative à l'élaboration d'une stratégie régionale pour le développement durable de la filière huile de palme et d'envisager un meilleur cadre de collaboration permettant de mettre cet outil

à la disposition des pays membres de la CEEAC afin d'orienter les décisions vers un développement responsable et durable de la filière.

En effet, on assiste ces dernières années à une croissance de la demande mondiale en huile de palme illustrée par le gain des parts de marché importantes au détriment des autres huiles végétales moins accessibles et plus chères. Le dynamisme de la consommation mondiale est soutenu par la croissance importante de la consommation dans les économies émergentes où l'huile de palme est surtout utilisée comme huile de friture (Chine, Indonésie, Inde et d'autres pays d'Asie), matière première pour les industries cosmétiques, mais aussi comme nouvelles perspectives en matière de biodiesel (pays d'Amérique Latine, dont le Brésil et la Colombie). On constate une expansion des plantations de palmiers à huile en Asie du Sud-Est et en Amérique latine avec de potentiels conséquences sociales et environnementales néfastes que sont : la déforestation, la perte de la biodiversité et des zones à haute valeur de conservation, la dégradation des sols, la pollution, les conflits fonciers, l'émission de gaz à effet de serre, l'appauvrissement et déplacement des populations locales, etc.

Par ailleurs devant les contraintes juridiques et sociales ainsi qu'écologiques - le manque de terres, la surveillance des grandes acquisitions foncières, les régulations prévenant la conversion des forêts naturelles et les espoirs suscités par le programme de Réduction des Émissions dues à la Déforestation et la Dégradation des forêts (REDD) dans les grands pays producteurs tels la Malaisie et l'Indonésie - les grandes compagnies asiatiques, nord-américaines, et européennes comme Olam, GBE (Group Blattner Elwyn), Socfin, SIAT, , ou Feronia, ont décidé de d'étendre leurs zones de production en investissant massivement en Afrique centrale, et plus particulièrement dans les pays du bassin du Congo.

Le bassin du Congo est ainsi devenu l'une des destinations africaines privilégiées pour les investisseurs, et ce pour plusieurs raisons : des conditions agro-climatiques favorables à la culture du palmier à huile, un foncier relativement bon marché et supposé disponible, une main d'œuvre bon marché, un déficit en huile de palme alimentaire dans la sous-région, etc. Les résultats d'une étude diagnostique initiée en 2013 par WWF dans cinq pays du bassin du Congo (Cameroun, République Centrafricaine, Gabon, République du Congo et République Démocratique du Congo) indiquent une production d'huile brute estimée à 695 000 T/an alors que la demande est d'environ 1 215 000 T/an pour les cinq pays, soit un déficit d'environ 520 000 T/an. La priorité des différents gouvernements dans cette filière est donc d'augmenter la production afin de satisfaire les demandes nationales et réduire les coûts liés aux importations d'huile brute.

A l'occasion d'une deuxième rencontre entre la CEEAC et le WWF CARPO qui a eu lieu les 16 et 17 décembre 2014 à Libreville, les deux institutions se sont accordées sur le principe de l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme conjoint visant particulièrement l'élaboration et l'accompagnement d'une stratégie régionale de développement durable de la filière huile de palme. Cette stratégie prendra en compte la nécessité de diminuer l'empreinte écologique de la filière et respectera les normes RSPO (Roundtable on Sustainable Palm Oil ou Table Ronde pour une Huile de Palme Durable).

Le 2 septembre 2015, la CEEAC et le WWF ont signé un protocole d'accord de partenariat dont la priorité N°1 consiste à la réduction de l'empreinte écologique de la filière huile de palme à travers l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre d'une stratégie régionale de développement durable de la filière huile de palme dans les pays membres de la CEEAC.

En prélude de l'élaboration de cette stratégie régionale, il convient de réaliser une étude permettant de disposer des informations sur la situation actuelle de la filière (superficies, acteurs, productions, consommations, importations et exportations, etc.), et de faire des projections à l'horizon 2035 en termes de demandes, de terres disponibles, de productions (régimes et huile brute), de transformation, d'acteurs, de technologie et de recherche, de marché, de financement et de durabilité pour une meilleure orientation de la stratégie.

2. Objet de la mission

2.1. Objectif général

L'objectif général est de disposer d'une étude diagnostique et prospective de la filière huile de palme pour la zone CEEAC.

2.2. Tâches du consultant

Le consultant devra :

- Actualiser les données de l'étude diagnostique sommaire réalisée par WWF dans 5 pays du bassin du Congo (Cameroun, Congo, Gabon, RCA et RDC) et faire l'état des lieux au niveau des autres pays de la CEEAC en termes de superficies (conçédées ou en cours de négociation), d'acteurs (agro-industries, moyen planteurs ou petits planteurs), productions (régimes, huiles brutes et huiles raffinées), consommations (huile brute et huile raffinée), importations et exportations (huile brute et huile raffinée) et les stratégies ou le modèle économique existants de développement de la filière palmier à huile (agro-business, petits producteurs ou les deux) des pays
- Définir les besoins au niveau régional et pays en termes de demande en huile brute et raffinée, de productions (régimes, huiles brutes et huiles de palmiste), de transformation 1^{ère} et 2^{ème} génération, d'acteurs (producteurs, transformateurs et distributeurs), de technologie et de recherche, de marché (national, régional et international) et de financement de la filière ;
- Proposer des axes de synergie possibles entre les différents acteurs de cette filière ;
- Proposer un plan de mise en œuvre en indiquant un ordre de priorité dans les interventions ;
- Définir les domaines prioritaires de recherche sur le palmier à huile pour la région et de technologie de production adaptées à la région ;
- Faire des projections spatialisées des surfaces nécessaires pour les pays producteurs (et leur attribution aux plantations industrielles et petites plantations) en rapport avec les besoins sus évoqués et les objectifs de développement de la filière tels que définis dans le PRIASAN ;

- Définir le nombre emplois formels par pays attendus de la filière sur la base des scénarii développés (plantations industrielles, semi-industrielles et villageoises).

3. Méthodologie

Le recueil des données nécessaires à la conduite de cette revue sera principalement réalisé via une **revue documentaire** sur l'historique et les projections socio-économiques de la filière.

- Les documents de politique agricole de la CEEAC ;
- La revue documentaire relative aux stratégies et politiques de développement dans la zone CEEAC ;
- Les textes règlementaires des pays concernés (domaines ; agriculture, foncier, commerce, industrie, travail, santé et sécurité, industrie, etc.) ;
- La consultation des services administratifs et techniques de la CEEAC et nationaux impliqués dans le développement de la filière ;
- La consultation des institutions nationales, régionale ou internationale existantes ;
- Les statistiques régionales et nationales;
- Analyse économétrique des données économique et sociales régionales;
- Consultation des résultats des études sur les analyse spatiale des plantations existantes et futures ;
- La consultation des agro-industries, des petits producteurs locaux, de la société civile et des communautés locales ;
- La discussion des résultats préliminaires avec les personnes ressources, les partenaires, et parties prenantes pour acquérir leurs observations et éventuelles contributions dans le cadre d'un atelier de restitution.

4. Résultat Attendus et livrables

Les analyses conduites dans le cadre de cette étude visent à remplir les conditions nécessaires pour la satisfaction des objectifs du PRIASAN en ce qui concerne la production d'huile de palme en vue de les intégrer dans la stratégie régionale de développement durable de la filière huile de palme.

Les produits attendus de cette étude sont:

- Un rapport complet (version française et anglaise) sur support papier et électronique de l'étude diagnostique et prospective sur le développement durable de la filière huile de palme dans la zone CEEAC à l'horizon 2035, contenant :
 - Les données quantitatives et qualitatives actuelles sur les superficies (conçédées ou en cours de négociation), les acteurs (agro-industries, moyen planteurs ou petits planteurs, industrie de seconde transformation), les productions (régimes, huiles brutes et huiles raffinées), les consommations (huile brute et huile raffinée), les importations et exportations (huile brute et huile raffinée), pour chaque pays et pour la région ;
 - Les données quantitatives et qualitatives (en rapport avec les projections à l'horizon 2035) des demandes régionales en huile brute et raffinée, des

productions (régimes, huile brutes et huile palmiste), des 1^{ère} et 2^{ème} transformations, des acteurs (producteurs, transformateurs et distributeurs), sur les technologies, les capacités de recherche, et les financements de la filière ;

- Des axes de synergie possibles entre les différents acteurs de cette filière ;
- Un plan de mise en œuvre, indiquant un ordre de priorité dans les interventions;
- Définir les domaines prioritaires de recherche sur le palmier à huile ;
- Des projections spatialisées des surfaces nécessaires (et leur attribution aux plantations industrielles et petites plantations) ;
- Les types d'emplois et leur nombre nécessaires à la filière par degrés de compétence (ouvrier, technicien, cadre), sur la base des scénarii développés.

5. DUREE DE L'ETUDE

La durée de l'étude est de soixante (90) jours à compter de la signature de l'accord dont le calendrier et la répartition des activités seront laissés à l'initiative de la structure bénéficiaire de l'allocation. Toutefois, il appartiendra à la structure bénéficiaire d'harmoniser la méthodologie à suivre pour les analyses, les recherches et les résultats.

6. QUALIFICATIONS, COMPETENCES, CONNAISSANCE ET EXPERIENCES REQUISES

Le Consultant doit avoir le profil ci-après :

- Formation universitaire supérieure (BAC + 4) dans le domaine de l'agriculture, l'agroéconomie, les sciences économiques ou de la planification;
- Maîtrise des méthodes et outils d'analyse statistique et économétrique ;
- Au moins 10 années d'expérience professionnelle révolue;
- Avoir une parfaite connaissance des politiques/programmes agricoles et de sécurité alimentaire dans la zone CEEAC en général et une bonne connaissance des enjeux liés au développement durable de la filière huile de palme en particulier ;
- Bonne maîtrise des outils et techniques d'analyse agricole et de planification ;
- Bonne connaissance de la zone CEEAC;
- Bonne maîtrise du français et de l'anglais;
- Excellente capacité de synthèse;

7. CLAUSE DE CONFIDENTIALITE

Le consultant ne saurait utiliser ou divulguer les informations reçues du WWF ou d'autres sources obtenues dans le cadre de sa mission sans une autorisation préalable écrite de ces derniers.

8. COMPOSITION ET SOUMISSION DU DOSSIER

- Un Curriculum Vitae (CV)
- Une offre méthodologique explicitant la compréhension de la mission et la description de la manière de la conduire ;
- Une offre financière détaillée, mentionnant les prix unitaires et quantités proposées ainsi que le coût de la journée de l'atelier de restitution du rapport provisoire.
- Un chronogramme du déroulement de l'étude.

Les dossiers Complets de candidature doivent être déposés au plus tard le 25 octobre 2015 à l'adresse suivante :

WWF Regional Office for Africa (ROA), Yaounde Hub
Immeuble Panda, Bastos
Rue la Citronnelle
BP 6776 Yaoundé
République du Cameroun
Tél.: (+237) 222 21 70 84 /83
Fax.: (+237) 222 21 70 85
Site Web: www.panda.org

Ou à l'adresses électronique : recruit-cam@wwfcam.org avec copie à lmiaro@wwfafrica.org

Avec la mention :

Offre de service pour la réalisation de l'étude diagnostique et prospective régionale sur la filière huile de palme dans la zone CEEAC.